

DOSSIER DE PRESSE

Strasbourg, le 01 septembre 2022

Rentrée scolaire 2022
Bilan et perspectives de l'action municipale
dans les domaines de l'enfance et l'éducation



© Jérôme Dornier / Strasbourg Eurométropole

Table des matières

I. Ambition n°1 : Garantir l'équité territoriale pour un égal accès.....	4
A. Un.e ATSEM par classe	4
B. Le projet de réussite éducative.....	5
C. Les cités éducatives	5
D. Le renforcement des ateliers culturels.....	7
E. L'école inclusive	8
II. Ambition n°2 : Grandir dans un environnement sain et durable	11
A. Le bâti scolaire	13
B. L'évolution de la restauration scolaire	16
C. Les dispositifs d'ombrage	18
D. Créer des oasis de fraîcheur et repenser les usages des cours.....	19
E. Les rues scolaires.....	23
F. Le plan numérique	24
III. Ambition n°3 : Engager un processus démocratique autour des questions éducatives pour une citoyenneté ouverte aux autres et au monde.....	26
A. Une éducation aux valeurs républicaines	27
B. Bilinguisme	27
C. Animation de la feuille de route éducation.....	28
Annexes.....	29
N°1 La Direction de l'enfance et de l'éducation en quelques chiffres	29
N°2 Le budget de la Direction de l'enfance et de l'éducation	31

I. Ambition n°1 : Garantir l'équité territoriale pour un égal accès

Chaque enfant, quels que soient son origine sociale ou son lieu de domiciliation, doit pouvoir disposer des mêmes moyens pour se construire. L'école publique, actrice essentielle dans la construction de l'enfant, est assise sur des fondements républicains égalitaires. Or, les inégalités sociales, culturelles et économiques conditionnent les parcours scolaires qui se font le plus souvent en miroir de la position sociale des parents.

Avec la crise sanitaire, certaines réalités ont été mises en exergue et des fractures existantes risquent de se renforcer : locaux étroits et inadaptés, manque de place en restauration scolaire, manque de personnel et notamment de personnel qualifié.

En charge de garantir la scolarité de tous les enfants d'âge primaire sur son territoire, la Ville de Strasbourg développe également une politique éducative proposant notamment des services périscolaire et extrascolaire dans un projet global cohérent.

La collectivité est donc un chaînon essentiel dans la réussite éducative et scolaire de ses habitant.es. Les dispositifs actionnés par la Ville sont de véritables outils pour lutter contre les inégalités et œuvrer en faveur de celles et de ceux qui en ont le plus besoin.

A. Un.e ATSEM par classe

La Ville s'engage de manière déterminée en faveur du **renforcement de la qualité de l'accueil des enfants**.

Le projet de doter chaque classe de maternelle d'un poste d'ATSEM par classe est un marqueur fort du mandat.

Les orientations budgétaires se sont traduites par la création de 43 postes supplémentaires d'ATSEM au cours de ces deux premières années du mandat (en complément des 15 postes précédemment créés en 2019).

À ce jour, ces postes ont été prioritairement affectés dans les écoles des quartiers REP, REP + et QPV pour répondre à l'enjeu d'équité territoriale.

Il reste encore à créer environ 50 postes pour disposer d'une ATSEM par classe y compris dans les GS (si 0,5 ETP par GS : **32 postes**) d'ici à la fin du mandat tout en gardant une équipe de 36 volant.es.

B. Le projet de réussite éducative

La Caisse des écoles permet la mise en place du **Projet de Réussite Éducative (PRE)**, un dispositif partenarial porté par la Ville de Strasbourg avec l'État et la CAF. **Le PRE agit en prévention du décrochage scolaire, en soutien aux familles dans l'accompagnement scolaire et éducatif de leur enfant, et au travers de parcours personnalisés, en permettant aux enfants d'avoir une ouverture culturelle et artistique.** Monter à la plate-forme de la Cathédrale, assister à une lecture de contes en médiathèque ou visiter le Planétarium sont autant de sorties proposées aux enfants et aux jeunes dans le cadre de leur parcours individuel avec un.e accompagnateur.trice de réussite éducative.

Le Projet de réussite éducative a été doté de moyens financiers supplémentaires (20 000€ en 2021) pour permettre d'élargir son action. C'est ainsi qu'en complément des parcours individualisés de réussite éducative déjà menés avec 360 enfants sur les QPV strasbourgeois, un projet de soutien spécifique aux jeunes enfants de 2 à 6 ans et à leurs parents va être déployé dès la rentrée scolaire prochaine. Il vise à élargir les moyens d'intervention du PRE auprès de ce public, par la mobilisation d'un.e éducateur.rice de jeunes enfants au domicile et en petits groupes parents-enfants, et un recours plus soutenu à de l'interprétariat au domicile des familles.

C. Les cités éducatives

Cité éducative Neuhof Meinau, Elsau, Montagne-verte :

(labellisée en 2020 et dotée d'une enveloppe annuelle de 500 000€)

Suite à un démarrage complexe lié au contexte sanitaire, l'année scolaire 2021-2022 a été pour la Cité éducative Neuhof-Meinau une année de relance, au cours de laquelle de nombreux projets ont pu être lancés.

Pour mettre en valeur de manière non-exhaustive la diversité des projets menés, mais aussi les différents publics ciblés, on peut présenter trois actions à titre d'illustration :

- La mise en œuvre d'une action de **formation à la discipline positive** dispensée par Acteurs de liens, et visant à développer les compétences psychosociales de 90 acteurs.trices éducatifs.ves intervenants à l'échelle du REP+ Stockfeld et du Foyer départemental à l'enfance : éducateurs-trices, enseignant.es et encadrant.es, avec pour objectif final l'amélioration du parcours scolaire des enfants suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance.
- La **caravane de l'orientation** qui a sillonné le territoire de la Cité éducative du 7 mars au 2 avril 2022 sous la conduite de l'Association D-Clic. Son objectif est d'aller à la rencontre des jeunes et de leurs familles sur les différents lieux

qu'ils fréquentent sur les quartiers, afin de désacraliser les questions liées à l'orientation scolaire, d'informer, de conseiller et d'orienter.

- L'ouverture du bassin aquatique de l'école maternelle Ariane-Icare à toutes les grandes sections des écoles maternelles, et aux accueils de loisirs maternels de la Cité éducative, pour y développer une action autour de **l'aisance aquatique**.

Ces actions, comme beaucoup d'autres, seront reconduites sur l'année scolaire 2022-2023, qui verra également le lancement de nouvelles actions, comme par exemple :

- La mise en place au sein des quatre collèges de la Cité éducative **d'ateliers d'accompagnement et de formation des familles à l'utilisation des outils numériques liés à la scolarité des enfants** pour effectuer leurs démarches numériques (demande de bourse en ligne, saisie des vœux d'orientation en ligne) et pour les former à l'utilisation des outils numériques mis en place par l'Education Nationale pour le suivi de la scolarité des enfants (Mon bureau numérique, Pronote).
- Le développement en partenariat avec l'association Cadr 67 d'une action autour de **l'apprentissage du vélo, le « Savoir Rouler »**, qui concernera les 680 élèves des classes de CM2 de la Cité éducative, et qui vise à ce que les enfants acquièrent une réelle autonomie en circulant à vélo sur la voie publique, de manière à pouvoir se rendre au collège à vélo dès leur entrée en 6^{ème}.

Cité éducative Hautepierre :

(labellisée en 2021 et dotée d'une enveloppe annuelle de 350 000€)

Ayant été labellisée en septembre 2021, l'année scolaire 2021-2022 a été la première année de déploiement de la Cité éducative de Hautepierre.

Parmi les premières actions lancées ayant déjà eu un impact fort auprès du public ciblé, on peut citer :

- La Cité éducative de Hautepierre a permis de déployer dès la fin d'année 2021, le **projet DEMOS** (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) sur deux écoles élémentaires du quartier qui ont accueilli un pupitre bois : l'école Catherine a choisi la clarinette et le basson, et l'école Éléonore a choisi la flûte et hautbois. Ainsi, sur 2021-2022, 30 élèves de CE2 ont intégré ce dispositif pour 3 ans, avec une implication forte demandée aux parents.

Au regard de leurs effets positifs, ces actions seront évidemment reconduites sur l'année scolaire 2022-2023. De nouvelles actions seront également mises en place à partir de la rentrée scolaire, parmi lesquelles on peut citer :

- La mise en place d'une action de sensibilisation aux réseaux sociaux et de lutte contre le cyber harcèlement portée par la Ligue de l'Enseignement du Bas-Rhin en partenariat avec Thémis et Viaduc 67 et la Maison des Adolescents, basée sur le développement d'espaces d'échanges et de débats entre jeunes, parents et professionnel.les sur les usages des réseaux sociaux. L'objectif de cette action d'accompagner les jeunes vers un usage raisonné et responsable des réseaux sociaux.

D. Le renforcement des ateliers culturels

L'enseignement de la musique et de la danse en temps scolaire :

Des classes à horaires aménagés en musique, en danse, en théâtre, en chant choral sont proposées, à compter du cycle élémentaire (classe de CE1), aux enfants particulièrement motivé.es par cet enseignement dans les écoles élémentaires suivantes, en partenariat avec le conservatoire de Strasbourg :

- Horaires aménagés en **musique** à Saint Jean, Neufeld et Gustave Doré
- Horaires aménagés en danse à Louvois
- Horaires aménagés en théâtre à l'école élémentaire Martin Schongauer
- Horaires aménagés en chant choral à l'école élémentaire de la Canardière

L'année scolaire 2021-2022 a en outre marqué le début d'une **nouvelle Classe à Horaires Aménagés vocale** à l'école des Romains. Le projet est porté par la Maîtrise de l'Opéra sur financement conjoint de la direction de la Culture et de celle de l'Enfance et de l'éducation (45 000€ pour 2022-23).

Durant l'année scolaire, 110 enfants de CE1 ont vécu une année de préfiguration de la CHAM, en bénéficiant de 2 heures d'enseignement musical par semaine. 30 enfants volontaires issu.es des classes de CE1, vont intégrer la CHAM à proprement parler. Ils bénéficieront de 3 heures d'enseignement musical par semaine du CE2 au CM2 et participeront à des projets culturels en lien avec les Petits Chanteurs de la Maîtrise et l'Opéra du Rhin.

Le projet DEMOS qui a démarré à Strasbourg au printemps 2018 pour 3 ans est un projet de démocratisation culturelle, centré sur la pratique musicale en orchestre, initié et porté par la Philharmonie de Paris et mis en œuvre par le Conservatoire à rayonnement régional de



Strasbourg.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, « DEMOS II » a démarré dans 8 écoles primaires strasbourgeoises accueillant chacune un pupitre d'instruments, donnant ainsi naissance à un orchestre de 120 enfants. DEMOS II se déploie à nouveau pour la prochaine rentrée sur les écoles Albert le Grand, Ampère, Schwilgué, Gliesberg, Léonard de Vinci et intègre 3 nouvelles écoles : Rhin, Catherine et Éléonore.

Les enfants suivent 3h30 de cours par semaine dont 2 heures en temps scolaire et 1h30 sur le temps périscolaire municipal. Par groupe de 15, ils/elles sont encadrés par deux musiciens et un.e professionnel.le du champ social. Les parents sont étroitement associés pour favoriser l'implication et le bien-être de leur enfant tout au long du projet.

Le budget annuel est en moyenne de 380 000 euros (Ville de Strasbourg, Philharmonie de Paris, Région Grand Est), dont trois postes de référents sociaux mis à disposition par la direction de l'enfance et de l'éducation.

D'autres projets en temps scolaire :

La Ville et l'Eurométropole contribuent, à hauteur de 7 000€ chacune, au fonctionnement du dispositif **ACMISA** (groupement d'intérêt public – Action culturelle milieu scolaire d'Alsace), qui attribue des aides financières aux écoles pour le montage de projets artistiques.

La Ville alloue par ailleurs une subvention à deux associations qui travaillent sur la **découverte et la valorisation du patrimoine local**, à savoir 6 000€ à la Fédération des œuvres Laïques et 8 000€ à l'association des Œuvres Scolaires. Depuis plusieurs années, une centaine de classes bénéficient d'actions de sensibilisation au patrimoine.

Pour la deuxième année, un projet artistique a été mené avec les écoles Sainte-Aurélie et Scheppler en collaboration avec des illustrateurs. Ce projet, à l'initiative de la Direction de territoire, permet de travailler sur le lien entre école et espace public.

La Ville est aussi partenaire du concours départemental de **chant choral** organisé par la société des chorales d'Alsace. Dans ce cadre, elle met à disposition la salle du Palais des fêtes et contribue à cinq prix (850€).

E. L'école inclusive

En temps scolaire :

➤ *L'intégration individuelle en classe ordinaire :*

702 enfants scolarisé.es dont 403 bénéficient de l'aide d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).

➤ *L'intégration en ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) en école élémentaire :*

368 élèves sont accueilli.es dans les 32 ULIS de Strasbourg réparties dans 31 écoles.

Les AESH sont individuel.les, mutualisé.es pour plusieurs enfants ou encore accueillant.es collectifs.ves en ULIS. Leurs missions consistent en un accompagnement à géométrie variable des élèves dans les actes de la vie quotidienne (sécurité, confort, mobilité, toilettes, habillage, prise de repas...), dans l'accès aux activités d'apprentissage, de vie sociale et relationnelle.

➤ *La scolarisation à temps partagé entre un établissement spécialisé et une école :*

Établissements spécialisés ou dispositifs mobilisés	Écoles bénéficiaires	Nombre d'élèves
Institut médico-éducatif (I.M.E.) Le Tremplin / SISES AAPEI	Ariane-Icare, Neufeld, Léonard de Vinci, Camille Hirtz	46
Association Régionale Spécialisée d'Actions Sociales d'Éducation et d'Animation (ARSEA)	Élémentaire Gutenberg	15
Institut pour déficients auditifs du Bruckhof	Élémentaire Ampère	8
Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (I.T.E.P.) « Les Mouettes »	Élémentaire Wurtz	Délocalisation d'une classe
Institut d'éducation motrice (I.E.M.) « Les Iris » géré par l'Association Régionale L'Aide aux Handicapés Moteurs (ARAHM)	Reuss 2	Externalisation d'une classe
Autorégulation pour enfants autistes porté par le Dispositif d'Accompagnement et de Soins Coordonnés pour l'Autisme (DASCA)	Guynemer 1	7

Sur le temps méridien (chiffres 2021-2022) :

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a notifié 80 décisions d'octroi d'AESH pour accompagner un.e enfant sur le temps périscolaire.

De sa propre initiative et pour assurer un accueil sécurisé, la collectivité a renforcé ses équipes et affecté 70 personnes (majoritairement en vacation) pour un encadrement individuel.

Structuration du Service périscolaire et éducatif pour une meilleure prise en charge en temps péri- et extrascolaires :

➤ *Un plan de formation ambitieux pour les agents :*

En 2022, un plan de formation a été mis en place avec le CNFPT pour l'ensemble des ATSEM et des animateurs.trices (3 jours pour 100 agents par an sur une période de 5 ans) portant sur l'appropriation d'outils d'observation et d'analyse du comportement afin de comprendre et répondre au mieux aux besoins particuliers d'un certain nombre d'enfants fréquentant les services périscolaires et extrascolaires municipaux.

En outre, toujours en 2022, tous.tes les responsables périscolaires de sites (RPS) ont suivi cette formation dispensée par l'association Jeunesse en Plein Air de manière à pouvoir épauler leurs équipes.

➤ *Un accompagnement consolidé des équipes de terrain :*

Le recrutement d'un infirmier périscolaire début 2022 a permis au service de se doter d'une nouvelle compétence. Il intervient sur le terrain auprès des équipes sur les situations les plus complexes pour améliorer la prise en charge des enfants et dialoguer avec les familles.

Il est également chargé d'accompagner dans la durée les agent.es qui, à l'issue des formations, doivent s'approprier les outils (fiche des habitudes et grilles d'observation), développer leurs capacités d'observation et d'analyse, adapter la prise en charge (exemple : pictogrammes...).

Il conduit également des temps d'échanges de pratiques avec les équipes de RPS.

II. Ambition n°2 : Grandir dans un environnement sain et durable

Chaque enfant doit bénéficier **d'une école de qualité** d'un point de vu matériel et pédagogique, l'un n'allant pas sans l'autre. Le bâti, le choix des matériaux, les aménagements ne sont pas de simples objets techniques. La collectivité s'engage ainsi à proposer à tous.tes les enfants un environnement de qualité, sain et durable.



☞ **Rénover et construire des écoles durables**

Les écoles existantes bénéficieront de programmes de mise en sécurité, notamment pour les écoles qui ont un besoin en urgence d'actions de maintenance et de rénovation thermique.

Un travail renforcé entre les directions de l'urbanisme et de la construction permet de dégager le foncier nécessaire pour répondre à ces urgences. La politique éducative, notamment en matière de construction et de rénovation, se traduit à la fois par la recherche de réponses d'urgence mais aussi par une meilleure anticipation des besoins.

Tout comme pour les écoles nécessitant de gros travaux de rénovation, les nouvelles écoles seront écoresponsables : durabilité des matériaux, sobriété énergétique dont une meilleure gestion de l'usage de l'eau, préservation de la qualité de l'air, confort thermique, acoustique et visuel, luminosité. La conception des locaux est pensée au

service des objectifs éducatifs et pédagogiques. Les espaces seront accessibles, modulables, polyvalents et ergonomiques.

☞ **Adapter les écoles aux conséquences du dérèglement climatique en créant des îlots de fraîcheur et en végétalisant les cours de récréations**

Face au défi climatique, outre le bâti, les cours d'écoles deviendront de nouveaux oasis de fraîcheur. Dès le début du mandat, la Ville a programmé la végétalisation des cours (12 à 15 par an).

La Ville agit pour que le vivant et la biodiversité soient intégrés dans l'action éducative. Ces transformations permettent des aménagements et la mise en place d'équipements conçus comme des supports pédagogiques d'éveil, d'expérimentation et de développement des apprentissages. Adaptés à tous.les enfants, en veillant à leur appropriation tant par les filles que les garçons, ils sont un facteur propice à l'égalité fille/garçon.

☞ **Sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux écologiques et à la biodiversité**

La sensibilisation aux enjeux écologiques et à la biodiversité dès le plus jeune âge est cruciale pour le rapport des enfants à leur environnement. La Ville déploie de nombreuses actions relatives à la biodiversité, aux déchets, à l'énergie, au jardinage, aux déplacements... en temps scolaire et périscolaire, mais aussi auprès des crèches et des associations socioculturelles.

☞ **Renforcer les accès et des déplacements sécurisés aux abords des écoles**

L'implantation des écoles influe sur le rayonnement du quartier. Aussi, existe-t-il un intérêt fort à soigner leur aménagement, à favoriser des modes de déplacement actifs sécurisés, à améliorer la qualité de l'air et ainsi permettre la rencontre entre parents et enfants dans des espaces propices aux échanges.

L'accès aux écoles existantes est repensé en favorisant le développement des rues scolaires, afin d'apaiser les circulations autour des écoles.

☞ **Accompagner le développement numérique des écoles**

Avec la crise sanitaire, le lien entre élèves et enseignants a été réduit aux échanges par écrans interposés. La continuité éducative est nécessaire pour la poursuite des apprentissages.

C'est la responsabilité de la Ville de Strasbourg que d'agir en faveur de l'équipement numérique des écoles, afin de résorber la fracture numérique qui est un facteur supplémentaire de creusement des inégalités.

☞ Améliorer la restauration scolaire

Chaque enfant doit pouvoir déjeuner dans un restaurant scolaire au plus proche de son école et bénéficier d'un repas de qualité. À ce titre, un effort significatif est porté sur la construction de nouveaux restaurants scolaires.

La Ville promeut une restauration scolaire plus saine, plus respectueuse de l'environnement et plus facilement accessible. Des offices dans le programme de construction des nouveaux restaurants scolaires permettant de confectionner les repas sur place dans des bacs inertes réutilisables (bacs inox), sont ainsi intégrés. En parallèle le passage au tout-inox se poursuivra dans les restaurants scolaires existants.

A. Le bâti scolaire

La démarche engagée par la nouvelle municipalité

La Ville se mobilise pour permettre à terme à chaque enfant de s'épanouir et grandir dans un environnement sain et durable et des bâtiments scolaires de qualité.

1. Opérations livrées en septembre 2021 et non inaugurées

Ecole maternelle Gustave Doré : restructuration, l'extension et la mise en sécurité :

Mise en sécurité et accessibilité de l'équipement, amélioration fonctionnelle comportant notamment la création d'un restaurant scolaire (tout-inox, liaison froide livrée en 2019), et l'installation de VPI dans les salles de classes amélioration des performances énergétiques, végétalisation des cours.

Ecole élémentaire :

- **Bâtiment A livraison en septembre 2022 :** programme identique à celui de de l'école maternelle
- Bâtiment B en cours de travaux, livraison prévisionnelle en septembre 2023

Coût total de l'opération : 16,4 M€ TTC



Extension restructuration maternelle Stockfeld :

Création de locaux scolaires en remplacement des logements de fonction situés en étage du bâtiment dédié à l'école maternelle, restructurations et réorganisations internes à l'école élémentaire permettant de créer 6 salles de 40 m2 au bénéfice des classes de CP et de CE1 à effectif est réduit, mise en accessibilité de l'école maternelle;

Coût de l'opération : 2,165 M€ TTC

Construction d'un nouveau restaurant scolaire Schluthfeld :

Tout-inox, liaison froide, 214 repas maternelles en 2 services (à table), 290 repas élémentaires en 3 services (self).

Création d'une salle d'évolution à l'étage.

Coût total de l'opération : 6,0 M€ TTC

Extension restructuration et mise en accessibilité de la maternelle Gutenberg :

Création de deux salles de classe supplémentaires, création d'une salle de jeux supplémentaire, redéfinition des équipements de la cour d'école, création d'un préau dans la cour arrière de l'école, mise à niveau du bâtiment au regard de la réglementation PMR.

Coût total de l'opération : 2,1 M€ TTC (AP délibérée)

2. Opérations livrées à la rentrée de septembre 2022

Mise en sécurité du groupe scolaire Reuss :

Mise en sécurité pour obtenir un avis favorable de la Commission : création de locaux de stockage, Mise en conformité des locaux à risque, Isolement des volumes (salles de classe – couloirs), cloisonnement des escaliers.

Améliorations fonctionnelles : extension des sanitaires de l'école maternelle ; reprise des dysfonctionnements du réseau électrique ; ajout de prises de courant électrique dans les salles de classe, équipement en vidéoprojecteurs interactifs (VPI) ; remplacement des luminaires dans les zones traitées.

Coût total de l'opération : 2,9 M€ TTC

Construction d'un nouveau restaurant scolaire Erckmann-Chatrian :

Création d'un nouveau restaurant scolaire (tout-inox, liaison froide), 320 repas maternelles en 2 service (à table), 390 repas élémentaires en 2,5 services (self).

Coût total de l'opération : 3,6 M€ TTC

Participation de la Ville de Strasbourg à la rénovation de la demi-pension du collège Truffaut accueillant des élèves maternelles et élémentaires du groupe scolaire Rosa Parks (maîtrise d'ouvrage : CEA)

Participation Ville : 750 000€ TTC

Mise en sécurité et accessibilité de l'école maternelle de la Meinau :

Mise en sécurité et accessibilité, travaux de traitement thermique de l'enveloppe, et de mise en place d'un système de ventilation performant.

Le démarrage des travaux : fin 2021, et une première tranche de travaux sera réceptionnée à cette rentrée 2022.

Livraison finale prévisionnelle : fin 2023.

Coût total de l'opération : 2,8 M€ TTC

3. Opérations en cours

Extension et restructuration du groupe scolaire du Hohberg :

Mise à niveau de l'équipement : améliorations fonctionnelles et adaptation des locaux, mise en sécurité et accessibilité, amélioration des performances énergétiques, création d'un restaurant scolaire plus adapté.

Création de locaux scolaires pour répondre aux besoins de dédoublement des classes et à l'augmentation des effectifs.

Pour mémoire :

Restaurant livré en 2019

Ecole maternelle livrée début 2022.

Ecole élémentaire : en cours de travaux, livraison prévisionnelle au printemps 2023.

Coût total de l'opération : 17,25 M€ TTC

Restructuration et mise en sécurité du groupe scolaire du Schluthfeld :

réorganisation des locaux et création de salles de classe supplémentaires, mise en sécurité incendie et mise en accessibilité, rénovation patrimoniale de l'ensemble des bâtiments.

Travaux en cours, livraison prévisionnelle fin 2022.

Coût total de l'opération : 8,5 M€ TTC

Construction d'un restaurant scolaire et extension du groupe scolaire

Finkwiller : accueil de 95% des effectifs de l'école, améliorations fonctionnelles (création de 2 salles de classe supplémentaires, 1 salle d'évolution et la réimplantation du cabinet médical), restructuration complète des sanitaires, mise en accessibilité de l'établissement, création d'un préau et végétalisation de la cour de l'école élémentaire, amélioration thermique de l'école élémentaire.

Livraison de la première partie de l'extension (salle d'évolution et des salles d'activités) à la Toussaint 2021.

La déminéralisation de la cour : été 2022

Livraison du nouveau restaurant scolaire : en avril 2023.

Coût total de l'opération : 5,83 M€ TTC

Construction d'un nouveau groupe scolaire rue Jean Mentelin à

Koenigshoffen :

Le nouvel équipement permettra l'accueil des élèves d'un quartier à forte croissance démographique et de décharger les écoles voisines.

Les travaux préparatoires du chantier ont démarré au printemps 2021 et la construction du nouveau bâtiment commence, pour une livraison prévue à la rentrée 2024.

Coût total de l'opération : 19,6 M€ TTC

Construction d'un nouveau groupe scolaire Krimmeri –Meinau :

Le nouvel équipement permettra l'accueil des élèves du sud du Neudorf et de décharger les écoles voisines.

Les travaux préparatoires du chantier ont démarré en 2021 et la construction du nouveau bâtiment commence, pour une livraison prévue à la rentrée 2024.

Coût total de l'opération : 16,4 M€ TTC

Extension de l'école maternelle Lezay-Marnésia

Extension en bâtiments modulaires bois : travaux de septembre 2022 à début 2023.

Réaménagement partielle des locaux existants : travaux en été 2022.

Coût total de l'opération : 1,32 M€ TTC

Le dédoublement des classes de grandes sections en 2020, 2021 et 2022 :

27 salles de classe supplémentaires ont été aménagées depuis septembre 2020 pour faire face à la suite de la mesure gouvernementale portant sur le dédoublement des classes de CE1, CP et Grande section de maternelle.

4. Opérations envisagées sur le mandat

- Groupe scolaire de la Meinau-Krimmeri 2024
- Groupe scolaire Jean Mentelin 2024
- Nouveau restaurant scolaire du GS Reuss (NPNRU) 2025
- Nouveau restaurant Camille Claus 2025
- Restructuration du groupe scolaire Eléonore et création d'un restaurant scolaire

B.L'évolution de la restauration scolaire

Situation actuelle :

Un peu moins de 17 000 enfants étaient inscrit.es au service de restauration scolaire sur l'année 2021-2022 (40% en maternelle et 60% pour l'élémentaire) pour 24 078 inscrit.es scolaires. Quotidiennement, 12 000 repas sont assurés, sur réservation préalable par les familles (70% des enfants inscrit.es).

Les enfants sont accueilli.es dans 46 restaurants municipaux auxquels s'ajoutent 16 sites conventionnés afin de pallier l'absence de restauration scolaire sur site (33 écoles sont concernées) ou afin d'assurer un délestage de restaurants municipaux saturés. Certains restaurants municipaux peuvent également accueillir des enfants d'autres écoles constituant, soit une situation pérenne (ex : la maternelle Oberlin déjeune à Louvois), soit une situation contextuelle liée à la saturation d'un site.

Le projet d'évolution de la restauration collective :

La Ville de Strasbourg a amorcé une **transformation ambitieuse de son service de restauration collective de la petite enfance et de l'enfance** répondant aux trois enjeux fondamentaux du mandat 2020-2026 ; à savoir transition écologique, équité sociale et démocratie participative. En matière d'objectifs, il s'agit d'assurer la santé

et le bien-être de l'ensemble des enfants, de réduire l'empreinte environnementale de la restauration collective et d'en faire un levier en faveur de l'économie locale tout en garantissant la soutenabilité financière du projet pour la ville de Strasbourg.

Assurée en grande partie par des marchés publics en liaison froide (repas cuisinés en cuisine centrale des prestataires, livrés froids et réchauffés dans les offices des restaurants municipaux) pour la restauration scolaire et petite enfance ; **la transformation de la restauration collective de la petite enfance et de l'enfance est déjà amorcée.**

En effet, depuis septembre 2021, de nouveaux marchés de la restauration sont en cours, intégrant des exigences sanitaires, environnementales et sociales renforcées à échéance septembre 2024 visant à une **meilleure qualité dans l'assiette**. Concrètement, la part de produits **locaux, de saison et bio a été augmentée** : a minima 30% de produits locaux et 30% de produits bio dont les 2/3 en bio local (valeur achat) ; plus de préparations sont en « **fait maison** », **les produits industriels et ultra-transformés** ont été largement réduits, tout comme les **additifs alimentaires**, les apports en **sel** et en **sucre sont surveillés et adaptés**, davantage de produits **labellisés et équitables** sont au menu avec une prise en compte accrue du **bien-être animal**. Enfin, **une valorisation des déchets** a été mise en place (collecte de biodéchets) tout en limitant **le gaspillage alimentaire**.

De plus, **le passage progressif des offices au tout inox** se poursuit : 26 cantines (17 cantines maternelle et élémentaire + 9 cantines en self élémentaire)¹ sur 46 sont en inox représentant 60% des convives. Les prochains projets rendus complexes pour des questions de surface disponible notamment doivent être précisés. **À la rentrée 2022, le site Erckmann-Chatrion se verra doter d'un nouveau restaurant tout inox et courant 2023, le restaurant Finkwiller devrait ouvrir en tout inox.**

Le deuxième échelon d'évolution se traduit par **la conception d'un nouveau mode d'organisation de la restauration scolaire et petite enfance**, ayant pour objectif de diversifier les modes de confection des repas afin de favoriser à terme et tant que possible la cuisine sur place (à défaut en liaison chaude, voire froide en cas d'obstacle majeur). Pour ce faire, la Direction de l'enfance et de l'éducation a lancé une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage attribuée au cabinet Agriate dont les premiers attendus pour fin 2022 / début 2023 sont : un état de lieux de la situation existante et des propositions de scénarii visant à relocaliser la confection des repas au plus près des convives à un horizon de 10 à 20 ans. Le modèle actuel est ainsi complètement interrogé : mode de contractualisation, organisation interne, typologie des repas, etc. La transition du modèle actuel vers le scénario choisi est également

¹ 17 groupes scolaires dans leur ensemble (maternelle et élémentaire) : Albert le Grand élémentaire, Sainte Aurélie maternelle, Branly, Brigitte, Cahn, Gustave Doré, Fischart, Hohberg, Saint Jean, Louvois, Meinau, Musau, Rhin, Schluthfeld, Schuman, Fernex, Erckmann-Chatrion & 9 écoles élémentaires (les « selfs ») : Camille Hirtz, Fischart, Guynemer, Neufeld, Niederau, Sainte Madeleine, Saint Thomas, Schoepflin, Ziegelau

intégrée à la mission ; l'accompagnement au changement étant une des clés de réussite du projet.

Sur un plan opérationnel, la stratégie de transformation touchera en premier lieu les nouveaux groupes scolaires devant être livrés d'ici à 2026. Chaque nouveau service de restauration scolaire bénéficiera ainsi du « tout inox » mais aussi des surfaces nécessaires permettant la conception des repas sur place. Restaurants concernés : Reuss (2025), Sturm, Camille Claus, Robertsau. Nouveaux groupes scolaires (GS) concernés dont restaurant scolaire : GS Meinau (ouverture 2024 – 16,4 M€), GS Mentelin (ouverture 2024 – 19,6 M€), GS Starlette, Eléonore, Schongauer.



© Abdesslam MIRDASS pour Strasbourg Eurométropole

C. Les dispositifs d'ombrage

Afin de pallier l'absence de préaux et d'espaces ombragés dans certaines cours d'école, des demandes récurrentes de dispositifs d'ombrage ont été formulées. Dans le cadre de la déminéralisation des cours, la ville de Strasbourg prévoit des aménagements pour répondre à cette demande : plantation d'arbres ou encore mise en place de voiles d'ombrage.

Dispositif provisoire en 2021 :

En parallèle, durant la période de juin à octobre 2021, 23 tonnelles d'ombrage ont été déployées en location sur les sites en ayant fait la demande, en concertation avec les directions d'école concernées.

À savoir :

- 2 tonnelles de 5 x 5 mètres par école à Saint Jean EM, Parks EM 1 et 2, Pasteur, Stoskopf, Eléonore, Robertsau, Ampère, Vinci
- 3 tonnelles à Finkwiller et 2 tonnelles à Hohberg dans le cadre des chantiers de restructuration ayant supprimé complètement les préaux existants

En 2022 :

Le besoin étant identifié et avéré sur du moyen terme et dans l'attente des travaux de déminéralisation, la Ville (Service patrimoine de la DEE) a décidé d'acquérir des tonnelles et de ne plus avoir recours à de la location.

Dans le cadre du budget 2022, **la somme de 96 000€ a été allouée permettant l'achat de 28 tonnelles**. Pour ce faire, un marché spécifique a été mis en place début 2022.

15 tonnelles ont été posées le 16 mars 2022 :

- Hohberg : 2 // Finkwiller EE : 2 // Schongauer EE : 2
- Saint Jean EM : 1 // Parks EM 1 et 2 : 2 // Pasteur, Stoskopf, Eléonore, Robertsau EM, Ampère EE, Vinci EM : 9 (1 par site)

13 tonnelles complémentaires ont été posées le 28 avril 2022 :

- Neufeld EE : 2 // Hirtz : 2 // Claus : 2 // Stoskopf EM et EE : 2
- Pourtales, Eléonore B, Ampère EE, Pasteur, Gutenberg EM : 5 (1 par site)

Et ensuite ?

Un complément sera programmé sur les années suivantes (2023-2024) afin d'arriver à un nombre d'unités suffisant pour couvrir tous les besoins du territoire.

Par ailleurs, la déminéralisation de certaines cours d'école, de même que la fin de certains travaux de restructuration en 2022-2023 (Finkwiller, Hohberg...) permettront de redistribuer une partie des tonnelles actuelles vers d'autres écoles en demande.

D. Créer des oasis de fraîcheur et repenser les usages des cours

Pour assurer la résilience de Strasbourg face au changement climatique, la collectivité s'est engagée dans un plan massif de déminéralisation et de renforcement de la place de la nature en ville.

En complément du plan Canopée qui prévoit la protection et l'extension du patrimoine arboré public et privé, la ville de Strasbourg accélère la transformation verte de la ville, en premier lieu dans les écoles, au bénéfice d'un public vulnérable aux impacts du dérèglement climatique : les enfants.

Les cours d'école représentent des surfaces importantes, minéralisées et imperméabilisées. Les désimpermeabiliser, les végétaliser et infiltrer les eaux de toiture contribue d'une part à s'adapter au réchauffement climatique et permet d'autre part de repenser leur fonction éducative et leur place dans l'écosystème d'un quartier.

Co-construire l'aménagement :

Précédée de temps de sensibilisation et de visites d'autres écoles réaménagées, la phase de concertation dure 6 mois et vise à co-construire le plan d'aménagement de la cour en tenant compte des enjeux climatiques et pédagogiques. Les acteurs.trices de la cour sont associé.es au sein du comité de cour.



Chiffres-clés :

- 15 réalisations/an
- En moyenne 250 euros/m²
- 6 mois de concertation
- 1^{er} appel à candidatures : 35 dossiers, 47 en cours

Les réalisations 2020 et 2021 :

En 2020

- Ecole Fischart- Meinau
- Ecole Branly – Wacken
- Ecole du Rhin – Port-du-Rhin

- 72 arbres plantés
- Montant des travaux : 400 000 € TTC
- 3500m² d'enrobés décrouvés, soit 15% des 22 000m² de surface minérale

- 84 arbres plantés
- Montant des travaux : 250 000 € par cour en moyenne. 2,1 M€ dont 815 000 € de l'Agence de l'eau
- 6635m² de surfaces imperméables
- 6904m² de surfaces végétalisées

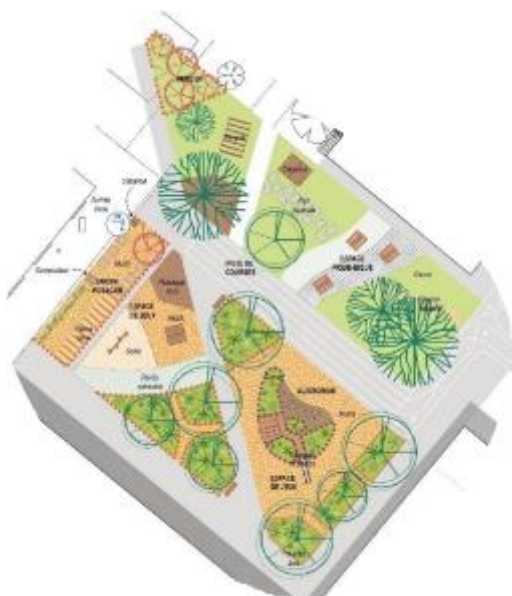
En 2021

Ecole élémentaire Catherine - Hautepierre
Ecole élémentaire Schoepflin – Grande-Île
Groupe scolaire du Musau - Neudorf
Groupe scolaire Albert-Le-Grand – Neudorf
Ecole maternelle Académie – Krutenau
Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant Fritz – Krutenau
Maison de la petite enfance de Koenigshoffen
En rénovation globale (bâtiment et cour) :
maternelle Hohberg, maternelle Gustave Doré, maternelle Schluthfeld

Les projets 2022 : 12 établissements

En rénovation globale (bâtiment et cour) :
élémentaire Finkwiller, élémentaire Schluthfeld
et maternelle Schoepflin.

À la rentrée 2022, la cour de Musau
élémentaire sera livrée. Aux vacances de la
Toussaint, une cour sera réalisée dans les
écoles suivantes : élémentaire Niederau,
maternelle Sainte Madeleine, maternelle
Oberlin, élémentaire Canardière, maternelle
Niederau, maternelle Charles Adolphe Wurtz,
maternelle Internationale Schuman et l'EAJE
Indre



Les projets 2023 : 15 établissements

EAJE Elsau, multi-accueil Balthazar, maternelle
Oberlin, maternelle Sainte Aurélie, maternelle
Marguerite Perey, maternelle Wurtz,
élémentaire Canardière, maternelle Schuman,
maternelle Niederau, élémentaire Niederau,
maternelle et élémentaire Saint Thomas (1 cour
partagée), maternelle Langevin, élémentaire
Langevin et élémentaire Léonard de Vinci

Deux nouvelles séries de concertation de 6-8
écoles chacune seront lancées en janvier 2023
et au second semestre 2023 pour des travaux
programmés en 2024.

E. Les rues scolaires

Le Plan piéton, délibéré en mai 2021, comprend notamment un volet important sur les actions en faveur du jeune public et plus particulièrement sur les rues et itinéraires scolaires. Dans ce cadre, le plan piéton prévoit la création de **10 « rues scolaires » sécurisées par an pour protéger les enfants de la pollution et encourager l'accès à pied ou à vélo.**



Ainsi, les services travaillent en lien avec les élu.es depuis le début d'année sur d'une part les critères de sélection des écoles, en fonction des problématiques d'accessibilité et de sécurité rencontrées aux abords de celles-ci, et d'autre part sur les modalités de fermeture de ces futures rues scolaires.

Les écoles retenues pour 2022 :

- Fermeture complète de la rue (3) :
 - Conseil des Quinze, rue de Wallonie – avec une exception les mardis et samedis pour le passage de la déviation du bus liée au marché du boulevard de la Marne
 - Académie – rue de l'Académie – Krutenau
 - Schwilgué – maternelle- rue de la Lauch – Cité de l'III
- Fermeture partielle de la rue avec mise en place de barrières pivotantes (6) :
 - Schwilgué – élémentaire – rue de la Liepvrette- Cité de l'III
 - Stockfeld – rue du Loriot – Neuhof sud
 - Sainte Anne (école privée) – rue Eugénie – Neudorf
 - Camille Claus – rue Gerlinde – Koenigshoffen

- Saint Jean – rue des Bonnes Gens – Tribunal
- Neuhof A – rue Welsch – Neuhof sud
- Propositions de fermeture partielle de la rue avec bornes SIRAC (pour les écoles qui bénéficient déjà d'une rue école et où l'expérimentation n'est plus nécessaire) (3) :
 - Gutenberg – rue de Balbronn – Montagne-verte
 - Branly – rue de l'Abbé Wetterlé – Wacken
 - Romains (+ collège) – rue Ovide – Koenigshoffen

F. Le plan numérique

Accompagner le développement numérique des écoles :

La municipalité a l'objectif de doter l'ensemble des écoles d'équipements numériques dans le cadre du déploiement d'un **plan numérique ambitieux** pour lequel une enveloppe de 9 millions d'euros a été inscrite pour le mandat. (1 ENI (écran numérique interactif) dans toutes les salles de classes élémentaires, 1 pc portable par classe et 1 classe mobile pour 4 classes en élémentaire (tablettes IPAD). 1 ENI par classe en maternelle. Mise en place pendant le mois d'août 2022 dans les salles de classe, dans le cadre des premières installations du projet PLUME – chantier test avant industrialisation des process sur les écoles élémentaires REUSS et Brigitte).

À ce jour :

- **11** écoles élémentaires bénéficient de moyens de vidéo projections interactifs, **soit 19%**
- **5** écoles maternelles bénéficient de ce même type d'équipements, **soit 13%**

En complément de ces outils de vidéo-projection des chariots de PC portables ou des valises de tablettes numériques ont également été mises à disposition des élèves :

- Environ 230 PC portables réparties sur 30 chariots distribués dans 9 écoles élémentaires (pas de chariot de PC en maternelle),
- 90 tablettes réparties sur 11 chariots distribués dans 5 écoles élémentaires (pas de chariot de tablettes en maternelle).

Cet été toutes les classes de trois écoles élémentaires : Reuss 1 et 2 ainsi que Brigitte seront dotées d'ENI ainsi que d'ordinateurs portables, tous deux dotés de logiciels et de services pédagogiques.

Afin de permettre la continuité et l'industrialisation de ce déploiement, l'un des principaux prérequis consiste à déployer l'accès au réseau Internet dans les classes. En effet, si toutes les écoles sont reliées à un réseau très haut débit, celui-ci est encore peu distribué jusque dans les salles de classe. La priorité du projet consiste donc à combler cette lacune.

Pour ce faire, la DAP missionnera un bureau d'études dans le courant de l'année 2023, pour lancer ensuite un marché dédié à la maîtrise d'œuvre qui se chargera de la réalisation.

En parallèle un important travail de partenariat avec l'Éducation nationale et la DANE (direction académique dédiée au numérique) est réalisé afin que les enseignant.es qui disposeront de nouveaux équipements puissent être formé.es.

De plus, pour garantir la continuité pédagogique durant la crise sanitaire, la Ville en partenariat avec l'État a mis à disposition de 26 écoles des REP, REP+ et de la cité Éducative plus de 600 tablettes iPad équipées de clés 4G. Ces équipements sont utilisés par les enseignant.es dans le cadre de projets pédagogiques durant le temps de classe ou pendant les congés scolaires (dispositif de vacances apprenantes).

III. Ambition n°3 : Engager un processus démocratique autour des questions éducatives pour une citoyenneté ouverte aux autres et au monde

La ville de Strasbourg, Ville Amie des Enfants labellisée par l'UNICEF, soucieuse des droits de l'enfant, s'attache à former des citoyen.nes responsables, libres, éclairé.es, créatif.ives et engagé.es.

L'impératif qui s'impose à nous, plus encore que par le passé, consiste à re-fabriquer du commun. Le bien-vivre ensemble nous invite à nous centrer sur ce qui nous unit et à nous nourrir de ce qui nous différencie.

La lutte contre toute forme de discrimination, contre la violence et le harcèlement, l'éducation à l'égalité entre filles et garçons, de même que l'acceptation de l'altérité, sont des axes forts de la politique municipale.

Aussi, le rayonnement de l'action éducative de la ville de Strasbourg s'appuie sur la reconnaissance Ville Amie des Enfants décernée par l'UNICEF (audition du 31 août 2021), l'implication dans le Réseau Français des Villes Éducatrices, France urbaine et l'organisation du congrès national de l'ANDEV (Association Nationales des Directeurs de l'Education des Villes) en 2023 sur le thème « Éducation et Europe ».

Une éducation à la citoyenneté et aux valeurs républicaines

La démarche éducative de la Ville s'appuie sur l'écoute, le respect de l'autre afin de préserver la qualité du vivre ensemble et de ce qui fait société. Les institutions nombreuses et riches de notre Ville, de l'Hôtel de Ville jusqu'au Parlement européen, sont autant de lieux de découvertes de l'exercice du pouvoir démocratique. Initier les enfants dès le plus jeune âge aux valeurs de la République et développer des ateliers sur les questions d'égalité filles-garçons, seront autant de possibilités pour expérimenter l'exercice démocratique.

La lutte contre toute forme de discrimination, contre la violence et le harcèlement, pour l'acceptation de l'altérité ainsi que l'éducation à l'égalité entre filles et garçons, sont des axes forts de la politique municipale.

L'éducation aux valeurs républicaines et à la citoyenneté est également renforcée par des instances de débat et de participation ouvertes et dédiées aux enfants. Ces instances permettent de développer leur esprit civique et citoyen.

Une ouverture à l'Europe et à l'international

La ville de Strasbourg a pour objectif de renforcer la connaissance de l'Europe au sein des écoles et par le biais d'activités périscolaires, en développant des

coopérations avec les institutions et acteurs transfrontaliers locaux, ainsi qu'avec le Conseil de l'Europe.

Par ailleurs, les projets de coopération permettent à la Ville de Strasbourg de continuer à développer la solidarité éducative internationale, à l'image du partenariat avec la ville de Kampala en Ouganda.

Cette ouverture au monde crée les conditions d'une valorisation des langues (bilinguisme notamment) pratiquées par les enfants au sein des familles notamment. La diversité des langues parlées à domicile, parlées dans la Ville, constitue une richesse d'identité pour chaque enfant.

A. Une éducation aux valeurs républicaines

Les projets en matière d'éducation à la citoyenneté portent sur les conseils territoriaux des enfants animés par Thémis sur les quartiers de Koenigshoffen et la Meinau. La participation des enfants est également présente dans les démarches d'élaboration des projets pédagogiques par les professionnel.les, la construction des programmes d'activités avec les enfants, l'animation de forum durant la pause méridienne ou encore à travers des enquêtes de satisfaction conduites tous les ans sur une partie de nos restaurants.

Pour les parents, **des ateliers d'apprentissage du français** sont proposés depuis 2017 dans les écoles maternelles à raison de 60h par an. Dans les 43 écoles concernées, 400 personnes ont été positionnées et 339 personnes ont fréquenté les cours avec assiduité.

Pour lutter contre les **discriminations** et améliorer le **climat éducatif**, la Ville soutient des projets de médiation par les pairs avec l'AROEVEN (Fédération des Associations Régionales des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation nationale) et de prévention du harcèlement avec Unis Cité.

De manière à promouvoir **l'égalité fille/garçon**, trois actions seront menées par la DEE en lien étroit avec la mission droits des femmes et égalité des genres autour de la déconstruction des représentations genrées ; accompagnement des équipes éducatives et des élèves dans leur utilisation de leur nouvelle cours d'école, dans la perspective de réduire les inégalités entre les filles et les garçons ; conception et mise en œuvre d'un parcours de formation dans les écoles, collèges et lycées et enfin élaboration d'indicateurs sexo-spécifiques dans le cadre de l'observatoire de la réussite éducative.

B. Bilinguisme

La promotion du **bilinguisme** s'articule autour de 3 volets :

- **Développer l'offre paritaire bilingue français/allemand** : le territoire communal est aujourd'hui doté de pôles bilingues dans la plupart des quartiers (20 écoles maternelles (sur 56) et 18 écoles élémentaires (sur 49)), à l'exception de ceux de l'Elsau et de la Montagne-verte.
La ville a sollicité le Recteur pour le développement d'une offre bilingue pour les deux prochaines livraisons des écoles Meinau-Krimeri et Jean Mentelin à Koenigshoffen pour la rentrée 2024.
- **Répondre à la multiplicité des besoins en matière linguistique** en procédant à une enquête (étude de besoins) portant sur le recensement des attentes des familles en matière d'offre pédagogique bilingue ou plurilingue, intégrant le questionnement sur les dispositifs existants tels que l'école européenne, les sections internationales, le Lycée franco-allemand de Strasbourg (site du collège Vauban pour le moment), l'enseignement paritaire bilingue franco-allemand...
- **Promouvoir les activités bilingues dans nos accueils de loisirs 3-6 ans et nos ateliers éducatifs 6-11 ans** courant 2023.

C. Animation de la feuille de route éducation

Une place accrue de l'ensemble des partenaires éducatifs et en particulier des familles

Face à une exigence croissante d'efficacité et de performance, les membres de la communauté éducative ont besoin d'un cadre stable et rassurant. Ce cadre - le projet éducatif - repose sur la contribution de l'ensemble des acteurs.trices, construit à partir d'une vision partagée de l'éducation et d'objectifs communs, chacune et chacun étant reconnu.e pour ses compétences et son rôle d'éducateur.rice, de la conception du programme d'action à sa mise en œuvre.

Une attention toute particulière est portée à la place des familles au sein de la communauté éducative.

Le dialogue et la concertation avec tous.tes les acteurs.trices éducatifs.ves demeurent centraux.

Aussi, 14 rencontres en visioconférences ont été proposées par Mme Turan aux 700 agent.es de la DEE, 2 rencontres avec toutes les directions d'école et les inspecteurs.trices et 7 rencontres inter-partenariales ont été organisées de novembre 2020 à juin 2021.

Enfin, un **observatoire des politiques publiques en matière éducative** a été mis en place fin 2021 en lien avec l'ORIV piloté par un comité pluri-institutionnel. Le choix des premières études sera acté à l'automne 2022.

Annexe n°1 :

La Direction de l'enfance et de l'éducation en quelques chiffres

Nombre d'écoles :

La Direction de l'enfance et de l'éducation intervient pour **111 écoles, maternelles et, élémentaires** (sans compter l'école Européenne composée d'une maternelle et d'une élémentaire) :

- 51 écoles maternelles
- 44 écoles élémentaires
- 8 écoles primaires (soit 8 maternelles et 8 élémentaires)

Dans les 13 quartiers QPV (Cité de l'Ill, Port du Rhin, Cronembourg-Cité nucléaire, HautePierre, Laiterie, Spach, Koenigshoffen-Est, Hohberg, Elsau, Murhof, Molkenbronn, Elsau, Neuhof-Meinau) toutes les écoles sont classées en REP ou REP+ à l'exclusion de :

- L'école du Rhin (1 maternelle et 1 élémentaire)
- L'école Ampère (1 maternelle et 1 élémentaire)
- L'école Ste Aurélie recrute exclusivement sur le QPV Laiterie, bien que son adresse postale soit hors QPV

Nombre d'élèves :

- **24 078** : 14 864 élémentaires et 9 214 maternels.
- Nombre d'élèves scolarisé.es en QPV (2020/2021) : 5 006 maternel.les et 7 955 élémentaires, soit 12 921 élèves (en intégrant Ste Aurélie)
- Nombre d'écoles maternelles et élémentaires en QPV : 57 (en intégrant Ste Aurélie)

Chiffres Accueil Périscolaire Maternel (APM) :

Sur 60 écoles maternelles, 60 lieux où le service d'APM sera proposé à la rentrée en régie municipale (contre 58 sur l'année scolaire écoulée).

- Ouverture d'un APM matin et soir sur l'école maternelle Reuss
- Ouverture d'un APM matin sur l'école maternelle Wurtz
- En outre, 2 écoles maternelles fonctionnent avec un APM municipal le matin et un APM associatif le soir : Perey et Wurtz.

2 711 enfants inscrits en APM en 2021/2022.

2 139 inscriptions validées en date du 26/07/2022 pour la rentrée 2022/2023.

Chiffres Accueil de Loisirs Maternels (ALM) :

- 14 accueils de loisirs maternels municipaux + 1 qui fonctionne uniquement l'été, soit 15 au total
- Mercredis et petites vacances : 586 places en 2021/2022 (596 en 2022/2023 avec une augmentation de capacité sur l'accueil de loisirs Camille Claus à Koenigshoffen)
- Été : juillet - 628 places / août - 466 places
- Inscrits en 2021/2022 :
 - Mercredi : 712
 - Vacances scolaires : 1 443

Chiffres restauration :

- **46 restaurants municipaux, 33 écoles sans restaurants et 19 écoles** (maternelles et élémentaires confondues) **avec délestage** (sites saturés) dont les enfants se déplacent soit sur des restaurants municipaux, soit sur des sites sous convention (14 conventionnés).
- **16 904 enfants inscrit.es à la restauration pour l'année scolaire 2021/2022** (6 527 en maternelle et 10 377 en élémentaire) :
12 354 enfants inscrit.es à la restauration pour l'année scolaire 2022/2023 pour le moment.

Annexe n°2 :

Le budget de la Direction de l'enfance et de l'éducation

Évolution des budgets dédiés à la politique éducative :

En millions d'euros	2020	2021	2022	Évolution 21/22
1. Secteur Éducation				
Fonctionnement	18 544 790€	18 983 590€	20 660 890€	+8,8%
Investissement				
- Dont PPI	16 545 931€	28 434 608€	28 769 617€	+1,2%
- Crédits récurrents	4 611 000€	5 013 500€	5 026 000€	+0,2%
Sous total investissement	21 156 931€	33 448 108€	33 795 617€	+1.0%
TOTAL fonct. et invest. Education	39 701 721€	52 431 698€	54 456 507€	+3,9%

Un budget 2022 de **54,4M€** hors frais de personnel soit **+2M€** (+3,9%) par rapport au BP 2021.

Cette augmentation correspond

- **En fonctionnement dans le secteur éducation (+1.7 M€) :**
 - => une augmentation des besoins en restauration scolaire suite au renouvellement des marchés et prise en compte de l'évolution de la fréquentation moyenne / jour
 - => un financement des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les projets de déminéralisations des cours d'école et d'évolution de la restauration collective
 - => une augmentation des moyens dédiés aux interventions et petits travaux dans les écoles, à l'achat de matériel
 - => le financement de mesures et actions post-crise sanitaire (appareils lave et essuie-mains, nettoyage exceptionnel)

- **En investissement sur le budget total de la Direction (+347 500€) :**
 - => le maintien à un niveau important des crédits d'investissement dédiés aux travaux, rénovation et restructuration des sites (écoles, restauration)